

L'intégration au secours de l'économie

La Chambre de commerce publie le numéro 12 de son magazine «Actualité & tendance»

Elle y plaide, au nom du développement économique, pour une meilleure intégration politique des étrangers.

L'intitulé de la revue est en soi tout un programme: *Le rayonnement transfrontalier de l'économie luxembourgeoise: la diversité règne, l'intégration piétine.*

«*Sans les ressources transfrontalières, le Luxembourg et son économie cesseraient d'exister.*» Un constat posé par Pierre Gramagna, le directeur de la Chambre de commerce: «*L'apport des étrangers est indispensable au fonctionnement de notre modèle socio-économique.*»

Un constat qui en appelle un autre: «*Cette contribution étrangère ne trouve pas systématiquement un contrepois politique équivalent. La dualité du marché de l'emploi et la*

faible représentativité politique des électeurs risquent de provoquer un éclatement de la société.»

Pour la Chambre de commerce, il devient nécessaire d'œuvrer au renforcement de la cohésion sociale et de la capacité d'intégration pour s'assurer que l'apport socio-économique des étrangers trouve son juste contrepois politique.

Bref, «*le pays doit optimiser sa capacité d'intégration.*»

La Chambre souhaite d'abord un cadre plus souple en matière d'adoption de la nationalité luxembourgeoise.

Ce qui passerait par une baisse des exigences en matière de durée de résidence – 5 ans contre 10 actuellement – ainsi qu'en matière de niveau de langue.

La langue luxembourgeoise est de façon plus générale sur la sellette. Constatant une prééminence du français et de l'allemand au quotidien, les deux langues les plus usitées avec l'anglais dans la sphère professionnelle, elle souhaite que

cette réalité linguistique se retrouve dans les sphères politique et administrative.

La langue sur la sellette

Mettre fin à ce que la Chambre de commerce appelle «la compartimentalisation des langues» – le français pour les textes de loi, l'allemand pour la couverture médiatique, le luxembourgeois pour les médias audiovisuels – passerait par l'accroissement de l'emploi du français et de l'allemand dans la communication orale et dans les médias audiovisuels et aussi par la proposition de traductions allemande et anglaise pour tout document ou communication officiels.

Le tout afin d'impliquer davantage les gens dans la vie politique du pays.

Autre grand volet de réforme; le décloisonnement de la fonction publique. Pour la Chambre, «*un moyen pour atteindre un niveau élevé de cohésion sociale est de prôner la mixité dans l'ensemble des*

secteurs économiques y compris dans les branches non marchandes.»

Et d'enfoncer le clou: «*Le cloisonnement du secteur public et son apparent repli identitaire doivent être surmontés si la société luxembourgeoise veut atteindre un développement durable.*»

L'idée: un rapprochement progressif entre le statut de fonctionnaire et celui de salarié, en vue d'une vraie égalité de traitement à travers une généralisation du statut unique. Exit donc les conditions de nationalité et de connaissances linguistiques pour accéder à la fonction publique.

La Chambre de commerce plaide aussi pour une augmentation de la participation des étrangers dans la vie politique communale.

Ce qui pourrait se faire par une inscription automatique sur les listes électorales, ou, à défaut, pour une extension conséquente des délais d'inscription et par une modernisation du cadre légal concer-

nant l'emploi des langues au niveau du conseil communal et du collège échevinal.

La Chambre veut également renforcer la participation démocratique des étrangers au niveau national grâce à un droit de vote virtuel qui permettrait d'appréhender le caractère déphasé, ou non, du verdict national par rapport au vote de la communauté étrangère.

Enfin, elle plaide pour une réduction de la ségrégation des étrangers sur le marché du travail.

Ce qui passerait par l'instauration d'un Commissariat aux frontaliers qui s'occuperait spécifiquement des problèmes rencontrés par les frontaliers et l'encouragement de la structuration des frontaliers en association ou groupement susceptible d'être l'interlocuteur privilégié dudit Commissariat.

Des réformes indispensables «*si le pays veut continuer à prospérer.*»

MARC FASSONE